

Observations

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Je, soussigné, Colette Grappy, habitant à Oison, ferme de Coulu, et conseillère municipale de la commune de Oison, m'étonne que le motocross situé à Ruau parcelle F19 soit installé sans respecter un certain nombre de lois ou de riverains.

Le motocross s'est installé sur un zonage du PUI ne correspondant pas à son activité.

Le motocross a été fermé après le déboisement d'une parcelle.

Le motocross a été fermé par l'achat d'une parcelle boisée sans demander préalablement au voisin contiguë s'il voulait se porter acquéreur.

Le motocross a engendré d'importantes dégradations du chemin rural n°13 de Oison, aujourd'hui, chemin très difficilement empruntable en tracteur et impraticable en voiture (clous, vis, énormes trous).

De plus, ce chemin est devenu impossible d'entretenir.

Sa remise en état sera très onéreuse.

Le motocross ne respecte pas les conditions de sécurité sur la route. Lors de l'empiétement du chemin rural n°13 par sa seule décision, il a créé des conditions de circulation très dangereuses sur la route reliant Coulu à Ruau avec une accumulation de boue, et ce, à proximité d'un fort virage (à la ferme de Mamouille). Cet état très préoccupant a duré plusieurs semaines, sans aucun panneau de mise en garde du danger (le panneau pcc fut installé

Observations

par les exploitants de Mamouville !

Le motocross porte atteinte au bon fonctionnement de l'irrigation de la ferme de Mamouville par l'utilisation régulière, par toutes sortes de véhicules, du chemin de rampe contiguë au chemin n° 13.

Le motocross engendre de fortes nuisances sonores. Ces nuisances sont toujours faites à la ferme de Mamouville, la plus proche du motocross. Ces nuisances ont également été perçues jusqu'à la cour de Coulm (à 2,2 km), dans le bourg de Oison (à 2,7 km) ou en bordure sud d'Atraps à La Bouetteille (à 4,2 km).

Le motocross n'a effectué aucune étude acoustique.

Le motocross devrait simplement fermer ses portes et réparer les dégâts occasionnés pour finalement respecter les lois qu'il a enfreintes jusqu'ici.

C. Grappin

Ruan, le 7/08/2025